

Un temps passé : les charivaris

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 19

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

4 fr.

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 8 mai 1920. — LO VILHIO
DÈVESÀ : La Societâ dai Nacho (Marc à
Louis, du Conteur). — Un temps passé : les chariva-
ris. — Les vieux de la vieille. — Réminiscences. —
La clef du mystère (Au vieil ami). — Du tabac ou la
vie (F.-R. Campiche). — FEUILLETON : Fumée, suite
(B. Dumer).



LA SOCIETÀ DAI NACHON

O cabaret on deçando la veillâ. Louette à
Frindzi, Pierro Guegnedrâ et dautrâi z'au-
tro bâivant quartetta. L'hussii municipau
l'arreve.

Louette. — A-te que l'hussii. Li que ie l'è de la
municipalitat vâo prau no dere l'affère.

Pierro. — Salut Djan ! Vin bâire on verro de
novi avoué no.

L'hussii. — Bin se vo volâ.

Louette. — L'è dau Savouet et dau tot bon.
Preind-pi on vero âo ratali.

L'hussii. — A la voutra ! Po dau Savouet, l'è dau
bon Savouet. Mâ de que dèvesâ-vo tot ora ?

Louette. — On s'expliquâve quie de clia Societâ
dâi Nachon, que lè papâ ie dèvesant tant stau
teïmps.

Pierro. — Et pu mè on liè, moïn on lâi com-
preind. Tè que l'i deïn lè z'autoritâ, qu'eïn crâi-to ?

L'hussii. — Justameint on ein a de oquie ein mu-
nicipalitat l'autr'hi. L'è bin facilô à comprendre.
La Societâ dâi Nachon, lè onna societâ quemet
onn'otra.

Louette. — Quemet noutra societâ dâi vatse !

L'hussii. — Oï, on bocon dinse : quemet l'abbayî,
quemet la societâ de la fretâre.

Pierro. — Et pu on pâo lâi eintrâ âo bin ne pas
lâi eintrâ ?

L'hussii. — Bin sù. Sè on ein è, à ceïn que l'è
oïu, on a dâi drâi ; quemet quand on è de la societâ
dâi vatse, se onna bîta vint malâda, et que la faille
tyâ, eh bin ! on no pâie. Eh bin ! deïn la societâ dâi
nachon, l'è tot parâ. Se vint onna quierra et qu'on
sâi tyâ, prau su qu'on no pâie.

Louette. — Mâ, ie crâyé que clia societâ l'ètai
justameint po aboli tote clia nièze eintre lè payi.

L'hussii. — Bin se te vâo. Ne sè battrant qu'à la
tota derrâire, mâ faut pas traui lâi sè fiâ. Vâido-vo,
tant que lâi arâ dou z'homme su la terra et onna
femalla, lâi arâi adî dâi tsecagne.

Pierro. — Qu'on è fou, tot parâi.

L'hussii. — Adan, on pâo îre su qu'avoué clia
societâ lâi arâi moyan de s'esparmâ quaque nièze,

por ceïn que s'eïn a ion que tsertse onna rogne
d'Allemand, li lè z'autro lâi rolliant dessus, fredin,
fredâ.

Louette. — Quemet quand on sè mottève lè
z'autro iâdzo et que ion l'avâi met onna pierra deïn
sa boula de nâ, lè z'autro sè mettant ti contre li.

L'hussii. — Pot justo, et lâi arâi rein à ronnâ et
à cresentâ, foudrâ lâi passâ !

Pierro. — Rondzâ !

Louette. — Mâ ! se bahia porquie lâi a dâi dzeïn
que voliant pas oûre dèvesâ de clia Societâ dâi Na-
chon et que fant dâi pi et dâi man po la dègue-
nautsi ?

L'hussii. — Lâi a adî z'u dâi Père-pênâbllio deïn
io mondo. Mâ cliau que battant contro, sant que-
met lè derbon : mè ie travaillant, mè de mau fant.

Louette. — Et l'ant tote lau foice âo bet dau mor.

Pierro. — Adan, iô sè îndrant-te lè tenablie de
clia Societâ ?

L'hussii. — Pè Dzenèva, que ie diant.

Pierro. — E-te pas per lè que l'ant dza einveintâ
clia crâ que l'âi diant la Grâ-rodzo ?

L'hussii. — Justameint. L'è on bocon tot dau
mimo.

Louette. — Eh bin ! se lâi sè nièzant pas deïn
clia Societâ dâi Nachon, quemet l'ant coudhî feré
âo Congrè de la Paix, l'affère porrâi pâo-t'îre bin
allâ.

L'hussii. — Vâi mâ po que tot cli commerce
rèussesse, ie faut allâ volâ. N'è rein d'eïn dèvesâ,
faut votâ et votâ oï. Tot è quie ! Lo principat l'è
d'arrevâ. Quemet desâi cli coo d'on velâdzo qu'on
lau desâi lè Corbè. L'ètai on sobriquet. Adan
vaitè qu'on coup ion de cliau Corbè sè peïnse din-
se : « Mâ, du lo teïmps qu'on no bouèlè âi z'orollie :
Corbè pè ce, Corbè per quie ! se bahia s'on sarâi
pas fotu de lè dèssuvi et de volâ ! » Onna demein-
dze, la matenâ, aprî gouvernâ, ie monte su lè liâo,
sè lyette âi dou bré dou van à vannâ, sè met su lo
fin bor dâi lan et pu... rrau. Atsè lo que s'embreye
et que châte avau ein breïnneint lè van, quemet
fant lè z'ozî po volâ. Mâ ceïn n'a pas gravâ noutron
coo d'allâ tsesi su on tsè à ètsila que l'ètai à la
grande, iô s'eïnforce on èpond, que dépassâve
l'ètsila, amon son tyu de tsausse. Po mau, s'è fè ri-
do mau. Ie desâi ein sè remetente de poueinte et
ein sè teyneint la rita : « N'è rein de volâ, lo dia-
bllio l'è d'arrevâ ! »

Eh bin ! ie vo dio assebin : — N'è rein de dèvesâ,
faut volâ... et, à la voutra.

Marc à Louis, du Conteur.

Un signe des temps. — Un commercant à un com-
mis voyageur :

— Je ne puis pas vous donner d'ordre cette année,
les affaires vont mal.

— Laissez-moi, au moins, vous faire voir mes
échantillons.

— Ne vous donnez pas la peine de les débiller, je
ne vous commanderai rien du tout.

— Alors, permettez-moi, monsieur, de les regarder
devant vous : voilà plus de trois semaines que je
n'ai débouclé mes malles, cela leur fera toujours pren-
dre l'air.

C'est bien simple. — Comment se fait-il que toi,
un homme si élégant, tu te promènes avec un cha-
peau tout râpé ? demandait un jour M. X. à l'un de
ses amis.

— Mais c'est pour une raison bien simple. Ma
femme m'a dit : « Tant que tu mettras cet affreux
chapeau, je ne sortirai pas avec toi. »

UN TEMPS PASSÉ

Les charivaris.

C'est d'un vieux manuscrit datant de 1815 et inti-
tulé « Notes recueillies de diverses conversations
avec des vieillards », que sont extraits les curieux
renseignements que voici :

UN des plus fameux charivaris dont on ait
gardé le souvenir est celui que les jeunes
gens de St-Saphorin en la Vaux entre-
prirent en 1797. Ils parcoururent à chaque fois
tous les villages dépendant des deux cures de cette
paroisse. Le Baillif les fit menacer inutilement.
Enfin, comme ce magistrat redoutable commençait
à se fâcher tout de bon, les autorités locales lui
dénoncèrent quelques-uns des acteurs, qui furent
cités à comparaître au Château de Lausanne. On
les mit en prison, mais on ne savait pas qu'ils
avaient été suivis secrètement par trois ou quatre
centis des leurs, qui arrivèrent bientôt dans la cour
demandant la liberté des détenus, et disant qu'ils
étaient tous coupables autant qu'eux.

Le Baillif, trop faible peut-être, se laissa per-
suader, se contentant de dire aux détenus relâchés
qu'on les ferait juger ensuite, et de recommander
à chacun de se débânder pour traverser la ville.

Ils obéirent, mais s'attendirent tous sur la place
du Grand Pont, à Lutry, où les jeunes gens de cette
ville leur apportèrent un vin d'honneur. Ils conti-
nuèrent ensuite leur route jusqu'à St-Saphorin, où
ils se débândèrent.

On prétend que le Baillif fut fortement im-
prouvé, mais, quoi qu'il en soit, les enquêtes ne se prolon-
gèrent pas beaucoup, et ceux qui en furent les vic-
times ne furent condamnés qu'à des amendes assez
légères, qu'ils eurent soin de répartir entre tous.

On présume que les approches de la révolution
et la bonne note que s'étaient fait à Berne les IV
Paroisses de la Vaux, contribuèrent ainsi à faire
passer l'éponge sur toute cette affaire... Quoiqu'il
en soit, revenons à notre sujet.

Ceux qui ne veulent pas contribuer, lors de leur
mariage, au divertissement de la jeunesse, ne sont
pas les seuls que l'Abbaye des garçons condamne
au charivari. On le fait quelquefois à ceux que le
public croit coupable d'actions indécentes que les
lois ne peuvent pas atteindre ou qu'elles paraissent
traiter trop doucement. Dans quelques villages, on
le faisait même aux jeunes garçons qui épousaient
de vieilles veuves, ou des veuves qui épousaient
des garçons. Dans certains cas, on substituait aux
charivaris, dans la paroisse de la Vaux, ce qu'on
appelle le *Cri des vignes*. Voici en quoi il consiste :

Dans le temps des grands ouvrages, et surtout
en *effeuilles* ou en vendanges, lorsque des ban-
des de travailleurs se voient de loin en loin sur
tous les côtes, une des bandes interpelle la bande
voisine, et il s'établit, à voix la plus haute possible,
un entretien sur le sujet en question. On entremêle
les récits de tout ce qu'on peut trouver de plus bur-
lesque et de plus malin. Le patois est le langage
admis, et on recherche les phrases courtes et sen-
tentieuses.

La bande qui commence laisse de moment en
moment à la bande qu'elle a interpellée le temps
d'interpeller à son tour la bande suivante, et ainsi,
de bande en bande, tellement qu'on a entendu ces
cris se propager de proche en proche depuis les

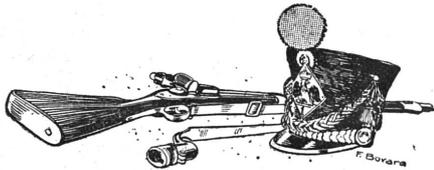
portes de Vevey au village de Pully où le vignoble est interrompu.

De temps en temps, toutes les bandes poussent des cris ou huchent de concert, ce qui fait un vacarme épouvantable sur tous les points à la fois de cet espace, qui est de trois lieues.

Depuis la Révolution, le singulier usage que nous venons de décrire a presque pris fin, du moins n'est plus aussi général. Les charivaris même sont moins fréquents. Les Abbayes des jeunes gens sont aussi plus modérées dans leurs prétentions, qu'au reste les lois réprouvent avec plus d'énergie qu'autrefois.

Autrefois, on ne pouvait danser qu'aux noces, ce qui explique l'ardeur avec laquelle les jeunes gens faisaient le charivari aux époux qui cherchaient à les priver de ce privilège. Les réglemens souverains sont même allés jusqu'à fixer le nombre des danses que chacun pouvait y faire. Cette rigueur était fondée sur la crainte des rixes quelquefois sanglantes et des discordes de toute espèce auxquels se portait une jeunesse fougueuse, privée de vin pendant toute l'année, et qui s'en dédommageait volontiers avec excès dans ces occasions. On cherchait à éviter en général ou à restreindre toute réunion nombreuse, surtout à des ressortissants de divers villages, parce que ces villages étaient souvent animés les uns contre les autres de haines ou de préventions qui ne sont pas complètement effacées de nos jours, et dont divers sobriquets injurieux sont encore des témoins. Ces haines communales n'empêchaient pas les jeunes gens de se rencontrer ensemble dans les danses publiques, parce que l'amour du plaisir l'emportait sur tout; mais elles prenaient quelquefois un essor inattendu au milieu de la fête qu'elles troublaient cruellement.

Voilà entre autres pourquoi diverses sociétés ou abbayes ont été solennellement abolies.



LES VIEUX DE LA VIEILLE

Il venait de créer le landsturm. Chacun se souvient qu'à ce moment-là cette troupe « vraiment d'élite » était un tout-y-va dans lequel on trouvait surtout les citoyens qui, à l'âge de la conscription, n'avaient pas été jugés assez beaux hommes pour marcher sous les drapeaux. Aujourd'hui, tout ça est changé.

Nous nous plaisions à rappeler une amusante description d'un exercice dans le landsturm à cette époque.

* * *

Huit heures du matin, heure militaire.

Il pleuvait à torrents. Les rues, ravinées par la pluie et remplaçant les coulisées absentes, servaient momentanément de conduits à ces généreuses ondes que M. Falb nous commandait du fin fond des Allemagnes.

Malgré la pluie, malgré le vent, malgré la boue, malgré tout, une animation inconnue jusqu'ici régnait dans le village.

Une compagnie du landsturm allait défilé, et tous accouraient pour admirer, hommes, femmes, enfants.

Les femmes, fort nombreuses, portant socques et jupes de la semaine, mais la *crêpine* et la *pèlerine* du dimanche, n'approchaient néanmoins qu'avec un brin d'émotion. C'est toujours effrayant, ces uniformes qui rappellent qu'un jour ou l'autre on pourrait bien avoir une guerre.

Ainsi chacun tenait à remercier par sa présence la troupe mâle et allurée qui donnait, ce jour-là, tant d'éclat à ce village et excitait la jalousie des localités voisines : « C'est *ceusses* de *** qui vont bisquer ! », disait-on en se frottant les mains.

Et, pendant que de tous côtés arrivaient des soldats, brassard fédéral à la capote, fusil sur l'épaule,

sac au dos, pantalons de toutes couleurs, la Fanchette d'en haut le village et la Fanny du bas du Crêt, solidement campées sur les hanches, se demandaient ce qui valait tant d'honneur à leur commune.

— Ma foi, disait la Fanchette, je crois que c'est la nouvelle église qui nous porte bonheur; depuis qu'elle est bâtie tout va bien, les enfants sont plus obéissants, plusieurs vieilles filles ont risqué de se marier, les poules font des masses d'œufs, à un franc cinquante la douzaine, et ce n'est pas rien.

— Hé! répondait la Fanny, je n'aurais jamais pensé à ça; tu es une toute maline. Ah! on a raison de dire que tu vois courir le vent. Quant à moi...

— Landsturm, à vos rangs! crie tout à coup un officier. Un peu vite, s'il vous plaît. Voyons, alignez-vous sur deux rangs! Ne vous serrez pas tant. Hé! là-bas, ce gros pansu du milieu du deuxième rang, qui cache toute la queue de la colonne! Là, ça ne va pas trop mal... A présent: garde à vous, fixe!... Ne bougez plus!... Qui est-ce qui se gratte, là-bas?... Attention!

» Sous-officiers et soldats du Landsturm armé, la Confédération a fait de grands sacrifices pour assurer la... la... l'intégrité de notre beau pays, pour protéger nos foyers, notre bétail, nos femmes et nos enfants. C'est pour nous un grand honneur de participer à la défense nationale. Vous avez peu de jours de service, aussi j'espère que vous travaillerez avec ardeur, et que, ce soir, la patrie comptera un bataillon exercé et discipliné de plus, prêt à vaincre ou à mourir!

» Le ciel se montre inclément, de puissantes *carres* nous trempent jusqu'aux os; mais ça ne fait rien: quand le cœur est chaud, qu'importent les habits mouillés!

» Du reste, nous allons nous diviser en quatre sections, et chacune manœuvrera dans une grange, à la *chotte*. Travaillez, mes enfants, et soyez les dignes fils de Guillaume-Tell!

Arrivés dans leurs cantonnements respectifs, nos hommes ont un moment de repos et vont se rafraîchir, chose indispensable pour bien travailler.

Enfin, commence le démontage du fusil. Midi arrive, dîner. Deux heures, reprise des travaux. Cette fois, ce sont de vraies attaques à la baïonnette; les charges deviennent parfois si vigoureuses, si acharnées, que les baïonnettes restent plantées dans les parois de la grange et ébranlent les *boracles*. Les vaches sautent dans leurs crèches, les chevaux ruent, les rats montent jusqu'au toit.

Quelques femmes s'évanouissent. Les hommes ne disent rien, mais réfléchissent d'autant plus.

* * *

Le soir arriva, je ne sais comment. C'était le moment psychologique. Pensez donc: défilé et inspection, tout comme une armée permanente!

L'inspecteur était là.

Cinq musiciens, soit deux pistons, un bugle, un alto et un baryton, accordés à cinq tons différents, sonnaient une marche inédite.

Les spectateurs étaient dans l'admiration.

Quant aux troupiers, les uns marchaient très droit, les autres comme ils pouvaient; on ne fait pas toujours ce qu'on veut dans ce monde.

Il n'y eut pas de traînards; c'était déjà beaucoup, après un parcours de 327 ½ mètres. La section qui se trouvait tout près de l'auberge eut seule une légère observation. On avait décidément trop remarqué de zig-zags et de faux-pas. A part cela, la journée avait été bien remplie. Elle se termina par une exhortation engageant les soldats à se souvenir des instructions reçues, et le commandant fit rompre les rangs.

Je ne vous décrirai pas l'animation qui s'en suivit dans la soirée, les litres bus en commun, les chansons qui retentirent, ni les embrassades que les héros du jour reçurent de leurs moitiés; je me bornerai, en terminant, à dédier à nos futurs défenseurs ce couplet:

Voilà notre beau Landsturm qui passe :
Quel attrait, quel spectacle émouvant !
Il faut que tout cède et que tout casse,
Lorsqu'il marche et bondit en avant !
Ran, tan, plan !

RÉMINISCENCES

Un de nos lecteurs nous adresse les vers que voici, qui ne sont certes pas inconnus. Ils sont amusants; ça fait pardonner bien des choses.

Un soir que j'étais dans la rue,
Portant un habit des plus beaux,
Il vint à crever une nue;
Je fus transpercé jusqu'aux os.
Je n'avais jamais de ma vie
Vu tant tomber sur mon dos d'eau,
Et, n'ayant pas de parapluie,
Il m'eût plus plu qu'il plût plus tôt.

Depuis ce temps, sur la poitrine,
Un rhume affreux m'était resté,
Lorsque ma sensible Euphrosine
M'enseigna l'usage du thé.
Le remède de cette belle
Me valut les soins les plus doux
En m'embrassant, me disait-elle,
Ton thé t'a-t-il ôté ta toux ?

A ses doux soins, je m'abandonne;
Mais le mal agit sourdement.
C'est alors qu'un docteur m'ordonne
Du mou pour unique aliment.
Ce procédé faisait merveille :
La maladie était à bout;
Hélas! pendant que je sommeille,
Mon mimi m'a mangé mon mou.

Au musée de peinture. — Une jeune fille est en train de copier un tableau quelconque.

Un gros monsieur, qui contemple son travail, séduit par la gentillesse ou le talent de l'artiste, lui dit en ôtant son chapeau :

— Oh! mademoiselle, je vous en prie, peignez-moi.
— Impossible, monsieur, vous êtes trop chauve!

LA CLEF DU MYSTÈRE

Mon cher Conteur :
Je te dirai d'abord que je ne suis pas de ceux qui regrettent le vieux temps de la milaine et de la grisette, mais bien de ceux qui regrettent la milaine et la grisette du vieux temps. Si nos agriculteurs avaient continué à s'inspirer du principe suivant lequel le paysan doit chercher à faire produire à sa maison et à son domaine tout ce qui est nécessaire à son existence, sauf l'impossible, bien entendu, nous aurions bien moins de dettes et de soucis. Mais ce n'est pas l'économie domestique qui est le sujet de cette lettre, c'est une histoire de fileuse.

Je les ai vues à l'œuvre, ces braves femmes d'il y a cinquante ans, soit dans la maison paternelle, soit en allant à la veillée; il m'est même arrivé de tendre traitreusement le pied pour faire tomber les cordes du rouet qui me faisait une concurrence trop assidue. Oui, c'était gentil, comme le dit votre aimable correspondant, et je trouve que c'était tout aussi intéressant que le piano d'aujourd'hui... Mais toutes ces fileuses n'étaient pas si courageuses et si acharnées; celle dont je veux parler aimait beaucoup plus à babiller et à *cotterger*¹ qu'à filer.

Un jour, son mari, qui s'était pourtant habitué à dîner tard et à avoir ses chemises mal repassées, résolut de la confondre. Il cacha la clef de la garde-robe dans le milieu de la quenouille qu'elle venait d'ajuster à son rouet. Ce qu'on chercha cette clef, c'est difficile à dire! Le mari, — on l'appelait « le Châtelain », — garda son secret et faisait semblant de chercher aussi. De guerre lasse, on fit venir le serrurier, parce qu'il fallait bien sortir les habits du dimanche qui étaient enfermés dans la garde-robe, et ce ne fut qu'au bout de trois semaines, alors que, sauf le mari, personne ne pensait plus à la clef perdue, que celle-ci tomba de la quenouille qu'on venait de terminer.

— Eh! ma clef! s'exclama la fileuse, depuis quand était-elle là?..

— Depuis le jour où elle a disparu, soit depuis bientôt un mois, fit le traître.

Tu vois le tableau! Un vieil ami.

¹ «Cotterd», coterie, réunion de quelques personnes, sur le soir pour causer. «Cotterger» (en patois «cotterdji»), se réunir au «cotterd» du village, pour faire la casette.